

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

À la séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2023 pour l'adoption du Budget 2023, les membres du Conseil Municipal suivants sont présents: Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, Messieurs les conseillers Bernard Guilbault, Bernard Carey, Roger Labrecque et Axel Palomares siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Favreau, présent, et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

Monsieur Éric Bissonnette, conseiller, est absent.

Monsieur Pierre Dionne, Directeur général, est aussi présent et note les minutes.

Sept (7) citoyens assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Guy Favreau constate le quorum et ouvre la séance du Conseil à 19h10.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 09-01-2023.**

IL EST PROPOSÉ par Roger Labrecque,
APPUYÉ par Bernard Guilbault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DU BUDGET À ÊTRE ADOPTÉ

Le directeur général présente les grandes lignes du budget d'opérations 2023 ainsi que le Budget triennal 2023-2025.

**4. ADOPTION DU BUDGET 2023
RÉSOLUTION 10-01-2023**

Considérant la présentation effectuée par le directeur général du budget 2023 :

<u>BUDGET D'OPÉRATIONS 2023</u>		
<u>REVENUS</u>		
	Taxations	704 435
	Revenus local	55 750
	Aide gouvernementale	<u>200 557</u>
	Total revenus	960 742
<u>DÉPENSES</u>		
	Administration	317 833
	Sécurité	210 147
	Voirie	286 930
	Hygiène du milieu	148 305
	Urbanisme	41 517
	Loisirs	55 363
	Frais de banque	<u>3 715</u>
	Total dépenses	1 063 810
<u>AFFECTATION</u>		
	Remboursement de la dette	13 100
	Affectation de surplus	<u>116 168</u>
	Affectation net	103 068
REVENUS MOINS LES DÉPENSES		0

IL EST PROPOSÉ par Margaret Lefebvre-Macey,
 APPUYÉ par Bernard Guilbault

ET RÉSOLU QUE le budget 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2025 RÉSOLUTION 11-01-2023

Considérant la présentation effectuée par le directeur général du budget triennal 2023-2025 :

BUDGET TRIENNAL 2023-2025

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Bâtiment			
	Génératrice – puits	50 000\$	
	Hôtel de ville (PRABAM)	17 000\$	
VOIRIE			
	Kindalane	150 000\$	
	Disponible TECQ	36 453\$	
	Amélioration des chemins	100 000\$	100 000\$
INFRASTRUCTURE			
	Nettoyage du réservoir		125 000\$
	Mise à niveau – Éclairage de rue	10 000\$	
	Borne sèche + terrain + permis	<u>12 000\$</u>	
TOTAUX	225 453\$	250 000\$	225 000\$

IL EST PROPOSÉ par Margaret Lefebvre-Macey,
 APPUYÉ par Bernard Guilbault

ET RÉSOLU QUE que le plan triennal d'immobilisation 2023-2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

**6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 362-23 CONCERNANT LE TAUX
D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET DES TARIFS POUR 2023
RÉSOLUTION 12-01-2023**

IL EST PROPOSÉ par Bernard Carey,
APPUYÉ par Roger Labrecque

ET RÉSOLU QUE le règlement 362-23 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION 13-01-2023**

IL EST PROPOSÉ par Bernard Carey,
APPUYÉ par Roger Labrecque

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19heures 50

ADOPTÉE à l'unanimité

RATIFICATION,

**Pierre Dionne,
Directeur général**

**Guy Favreau,
Maire**

Je, Pierre Dionne, directeur général, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.